

	COLLOQUE Intercontinental Beachcomber		FORMATION (sur inscription uniquement) Lycée hôtelier de Punaauia		
	Lundi	Mardi <i>Journée tables rondes</i>	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8:00	Accueil & Présentation Cour d'appel de Papeete Président de la P.F Haut Commissaire	1- Prévention de la Délinquance	Techniques de repérage, d'accueil et d'entretien des victimes (Animé par l'INAVEM)	Les violences sexuelles : Constats, traitements (Animé par l'INAVEM)	L'audience et après : Les mesures de protection, le contrôle judiciaire, le SME, les alternatives (Animé par Citoyen et Justice)
9:00	1- Politique de prévention de la délinquance (CLSPD)				
9:30	2- Gendarmerie et Police Nationales				
10:00	PAUSE CAFE	PAUSE CAFE	PAUSE CAFE	PAUSE CAFE	PAUSE CAFE
10:15	3- Le rôle des travailleurs sociaux	2- Les violences intrafamiliales et sur personnes vulnérables	Les droits des victimes (Animé par l'INAVEM)	Les violences conjugales (Animé par l'INAVEM)	L'indemnisation : Assurances, Fonds de garantie, huissiers (Animé par l'INAVEM)
10:45	4- La prise en charge des victimes				
11:15	5- Le rôle des médecins				
11:45	6- Le rôle de l'avocat				
12:15	PAUSE DEJEUNER	PAUSE DEJEUNER	PAUSE DEJEUNER	PAUSE DEJEUNER	PAUSE DEJEUNER
13:30	7- Le rôle du parquet	4- La délinquance routière	Les structures relais et partenaires (Animé par la DCF et l'APAJ)	Les violences sur mineurs et sur personnes âgées (Animé par l'INAVEM)	
14:00	8- Le rôle du juge				
14:30	PAUSE CAFE	PAUSE CAFE			
14:45	9- Les sanctions	5- L'intervention d'urgence			
15:15	10- Les actions de Citoyens et Justice				
15:45	Discussion, débat Questions / Réponses	Bilan et synthèse du colloque			

ASSISES

DE L'AIDE AUX VICTIMES 19-23 NOVEMBRE 2012

ET DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE

LE COLLOQUE - Intercontinental Beachcomber

LUNDI 19 NOVEMBRE

8H00 ► PRESENTATION DES POLITIQUES LOCALES EN MATIERE D'AIDE AUX VICTIMES ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

- La cour d'appel de Papeete
- Le Président de la Polynésie française
- Le Haut commissaire

9H00 ► SYSTEME DE PRISE EN CHARGE DE LA DELINQUANCE

- 1- La Création des Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)
S. JARLEGAND – Directeur de cabinet -HC
- 2- Le Rôle des forces de l'ordre
P. VALENTINI - Colonel - Gendarmerie Nationale
S. PARRA – Commissaire divisionnaire - DSP
- 3- Le Rôle des travailleurs sociaux
Direction des affaires sociales
- 4- Le Rôle de l'association d'aide aux victimes
I. SADOWSKI - INAVEM
C.MOREAU – APAJ –Te Rama Ora
- 5- Le Rôle des médecins
Y. VAN HOANG OPPERMAN - Médecin légiste
- 6- Le Rôle de l'avocat
MJ. LEOU – Avocate

13H30 ► SYSTEME DE PRISE EN CHARGE DE LA DELINQUANCE (SUITE)

- 7- Le Rôle du parquet
J. THOREL – Procureur de la République
- 8- Le Rôle du juge
E. LEGRAND - Magistrat
- 9- La sanction
G. DURAND-CIABRINI - Magistrat
- 10- Les actions de citoyens et justice
V.DANDONNEAU – Citoyens et Justice

Discussion – débat – questions/réponses

MARDI 20 NOVEMBRE 2012 - JOURNEE TABLES RONDES

08H00 ► PREVENTION DE LA DELINQUANCE

- Qui sensibiliser ?
- Quelles actions développer ?
- Comment prévenir la réitération / la récurrence ?

10H15 ► LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET SUR PERSONNES VULNERABLES

- Comment se caractérisent-elles ?
- Quels constats en Polynésie française ?
- Qu'en est-il du traitement des violences psychologiques ?
- Quelles actions menées et à développer pour prévenir ces formes de violences ?

13H30 ► LA DELINQUANCE ROUTIERE

- Quelles sont les actions menées en matière de prévention de la délinquance routière ?
- Quels en sont les résultats ?
- Quelles sont les prises en charge ? (judiciaires, assurance, réparation)
- Comment les améliorer ? (Règlementation, comportements, sensibilisation)

14H45 ► L'INTERVENTION D'URGENCE

- Comment identifier l'urgence d'une situation ?
- Comment prendre en charge une situation d'urgence ?
- Quelle marche à suivre ? vers qui se tourner ?

Discussion – débat – questions/réponses

LA FORMATION – Lycée Hôtelier de Punaauia

Les modules de formations seront assurés notamment par :

- **Isabelle SADOWSKI**, Juriste de l'Institut National d'aide aux victimes et de Médiation (INAVEM)
- **Marie Yvonne HARRY**, Psychologue, Directrice d'association d'aide aux victimes (Melun)
- **Véronique DANDONNEAU**, Juriste de la fédération nationale « Citoyens et Justice »

MERCREDI 21 NOVEMBRE 2012

8-10H ► MODULE 1 : L'ACCUEIL DES VICTIMES

- Les étapes de l'entretien
- La communication au téléphone
- Les conséquences psychologiques et sociales de l'infraction

10H15-12H15 ► MODULE 2 : LES DROITS DES VICTIMES

- L'organisation judiciaire
- Les grands principes de la procédure pénale
- Le droit des victimes dans la procédure pénale

13H30-15H30 ► MODULE 3 LE RESEAU, LES STRUCTURES RELAIS ET PARTENAIRES

- Les professionnels
- Les bénévoles
- La complémentarité des rôles et coordination
- Comment concilier partenariat et secret professionnel ?

JEUDI 22 NOVEMBRE 2012

08H-10 H ► MODULE 4 : LES VIOLENCES SEXUELLES CONSTATS ET TRAITEMENTS

- L'image de la victime : Préjugés et réalités
- L'inceste : prise en charge de l'enfant victime et de sa famille
- Les enjeux psychiques
- Le déroulement de la procédure pénale / Les choix procéduraux et leurs conséquences

10H15-12 H15 ► MODULE 5 : LES VIOLENCES CONJUGALES

- Politique de lutte contre les violences conjugales
- Définitions : (violences verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques) / emprise / résilience
- Comprendre les violences conjugales : causes / éléments déclencheurs de la violence / conséquences sur les victimes et les enfants
- Les réponses judiciaires / La prise en charge des auteurs

13H30 -15H30 ► MODULE 6 : LES VIOLENCES SUR LES MINEURS ET LES AINES

- Violences sur mineurs (Définitions / Indicateurs / Signalement / Prise en charge / Conséquences)
- Violences sur les aînés/ personnes âgées (Définitions / Facteurs de risques/ Spécificité du traumatisme, statut juridique)

VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012

08H-10 H ► MODULE 7 : L'AUDIENCE ET APRES ...

- Les alternatives aux poursuites et la prise en charge de la victime
 - Après l'audience (contrôle judiciaire et le sursis mise à l'épreuve)
 - L'information des victimes après la sanction
- La situation psychique de la victime après la condamnation

10H15 - 12H15 ► MODULE 8 : L'INDEMNISATION

- Le droit à indemnisation
- La détermination du préjudice corporel
- Les Fonds d'indemnisation (FGA / SARVI / CIVI) / En l'absence de fonds, les difficultés de recouvrement